



DIRECTION D'ÉCOLE DU PAIN SEC ET DE L'EAU...

Suite aux annonces du ministre Blanquer le 16 novembre dernier sur les revalorisations salariales et la création de postes pour les décharges de direction, un nouveau groupe de travail ministériel s'est tenu ce mercredi 25 novembre.

Ce groupe de travail, qui s'inscrit dans le cadre du « dialogue social », devait permettre au ministère de présenter ses premières pistes de ventilation des 1500 ETP (équivalents temps plein-postes) annoncés pour 2021, mais aussi celles de l'attribution 2021 de la prime de 450€ aux directeur·trices d'écoles.

Au regard de cette très faible dotation en postes, la CGT Éduc'action considère qu'il nous est impossible de participer sereinement à ce saupoudrage des quelques miettes que l'on nous jette pour tenter d'éteindre la colère et l'impatience des personnels.

- ◆ D'abord, il ne s'agit pas réellement de **1500 postes** puisque 900 serviront théoriquement aux directeur·trices des écoles 1 à 3 classes afin qu'ils-elles bénéficient véritablement de leurs jours annuels de décharge, droit inscrit mais actuellement non respecté faute de personnels suffisants...
- ◆ D'autre part, concernant les 600 postes restants, le ministère souhaiterait donner la priorité à ces petites écoles afin d'aider les collègues directeur·trices dans leur travail. Pour cela, la DGESCO désire à la fois instaurer une décharge d'1/8 hebdomadaire (1 journée tous les 15 jours) pour les écoles à 3 classes et augmenter le volume annuel de décharge pour les 1 et 2 classes (passage de 4 à 6 jours annuels).. Cette proposition consommerait environ les 2/3 des 600 postes. Le ministère pencherait pour que le dernier 1/3 soit attribué aux écoles 12 classes.
- ◆ Pour ce qui est des **450€ annuels**, le ministère affirme que cette somme, déjà versée en cette fin d'année 2020 (d'ici décembre selon les départements) aux directeur·trices en poste depuis septembre, sera reconduite en 2021 et est considérée comme une mesure de revalorisation catégorielle par le ministre Blanquer (21 millions annuels). La CGT Éduc'action ne peut se satisfaire de cette faible somme qui n'est en rien une revalorisation et qui ne concerne pas les autres personnels du Premier degré.

Surtout, nous refusons que ces 450€ ne soient versés que sous forme de prime (demande du gouvernement) et qu'ils ne correspondent pas à une augmentation indiciaire pour les personnels. Nous rappelons que les primes ne sont pas correctement valorisées pour nos carrières et nos retraites, et surtout qu'elles ne sont pas pérennes et sont facilement supprimables au gré des ministères...

Pour l'heure, les négociations se poursuivent entre le ministère et les organisations syndicales pour connaître précisément les modalités de versement pour 2021. Dans l'attente des arbitrages politiques, il est déjà acté que toutes les directeur·trices ne toucheront pas cette somme comme cela a été le cas cette année.

Un prochain groupe de travail ministériel se réunira le 7 décembre prochain avec les propositions plus précises de la DGESCO et de la DGRH. La CGT Éduc'action continuera de porter les demandes des personnels et nos revendications. Elle veillera aussi à ce que toutes ces annonces bénéficient réellement aux collègues, et qu'elles ne soient pas soumises à contreparties.